

Habitats concernés

- Marais alcalin à *Cladium mariscus* et espèces du Caricion davallianae
- Tourbières basses alcalines

Enjeux

L'abandon des pratiques agricoles traditionnelles de fauche périodique de cet habitat, couplée à la baisse du niveau de la nappe (prélèvements d'eau extérieurs, modifications du régime hydrique de la Seugne...), conduit à la densification des peuplements de Marisque, puis leur embroussaillage. Cette dynamique végétale naturelle (fermeture du milieu) aboutit à la perte d'intérêt biologique, tant floristique que faunistique. Le contrôle du développement de la végétation ligneuse est donc un enjeu important.

Pie grièche écorcheur

Je m'engage à :

- 1. Permettre à un mandataire (assisté par la structure animatrice du Docob Natura 2000) d'intervenir** pour supprimer les ligneux arbustifs et faucher/broyer périodiquement la végétation en lui autorisant l'accès à la parcelle, la réalisation des travaux et, le cas échéant, la signature d'un contrat Natura 2000 afin de couvrir les frais engagés ; le mandataire informant le propriétaire des dates d'intervention et respectant les recommandations biologiques Natura 2000.

? La fauche permet de limiter la colonisation ligneuse de ce milieu et d'éviter l'évolution vers un boisement.

- ☒ contrôle absence de refus d'accès ou de travaux

- 2. Ne pas modifier les sols ni réduire leur hydromorphie** (drain superficiel ou enterré, pompage...)

? Les sols tourbeux sont des éponges gorgées d'eau. L'abaissement de la nappe et l'assèchement durable des sols entraînent un effondrement/compactage (effet « d'éponge sèche »), irréversible. La végétation spécifique à ces sols disparaît, ainsi que la faune qui lui est associée..

- ☒ contrôle sur place de l'absence de destruction de la tourbière.

- 3. Informer l'opérateur Natura 2000 en cas de vente** des parcelles

Ainsi, un partenaire de l'environnement pourra éventuellement proposer de les acquérir ou de les gérer dans un but de sauvegarde biologique de ces milieux à haute valeur écologique.

- ☒ Contrôle information effective préalable de l'opérateur en cas de vente.

Macromie splendide

Cigogne blanche

Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes

Murin à oreilles échanquées



Grand Murin



Vertigo de



Miniopère de Schreibers

Pie grièche écorcheur



Si je le souhaite, je suis aussi les recommandations suivantes:



Milan noir

Grand rhinolophe



Petit rhinolophe



Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



Gomphe de Graslin

1. Limiter au maximum la pénétration d'engins et, le cas échéant, utiliser des engins de faible portance (pneus basse pression...)

Le sol tourbeux est très fragile, il convient d'utiliser des engins qui ne le déstructureront pas. Ainsi, les interventions ne compacteront pas le sol en profondeur et permettront de conserver son rôle d'éponge.

2. En cas de retour à un entretien régulier de la végétation, éliminer dans un premier temps les ligneux arbustifs (exporter les rémanents), puis effectuer une fauche ou un broyage de la cladiaie tous les 2 ou 3 ans (exporter les produits de fauche) entre le 1er août et les premières pluies d'automne.

Pour éviter la colonisation ligneuse et ainsi la fermeture du milieu, mieux vaut enlever les arbustes. L'évacuation des rémanents permet de ne pas eutrophiser de manière supplémentaire la tourbière. Les dates préconisées permettent de travailler sur un sol sec et portant et de limiter ainsi la compaction du très fragile, sol tourbeux. Elles permettent aussi à la flore et la faune d'avoir terminé avant la fauche, leur cycle de reproduction complet.



Cordule à corps fin



Macromie splendide



Murin de Bechstein



Busard des roseaux



Bihoreau gris



Marouette ponctuée



Loutre d'Europe